

## La section européenne permet:

- Renforcer vos compétences en allemand et obtenir une mention «européenne» au baccalauréat.
- Avoir des contacts et des échanges directs avec l'Allemagne
- Recevoir un enseignement en allemand dans d'autres disciplines
- Accéder au cursus franco-allemand après le baccalauréat
- Pouvoir poursuivre vos études en Europe
- Augmenter vos chances sur le marché de l'emploi en valorisant vos compétences linguistiques.

Lycée Charles Hermité  
6 Chemin du Calvaire  
57260 dieuze



## La section européenne A partir de la Seconde



Lycée Charles Hermité

Téléphone : 03 87 86 00 55

## Pourquoi s'inscrire en section européenne « Allemand » ?

La section européenne propose une ouverture sur l'Europe et le monde. Elle renforce l'enseignement des langues à travers notamment l'enseignement en langue étrangère d'une autre discipline (histoire-géographie), vous prépare à un vrai dialogue inter-culturel et développe le multilinguisme.

La création des sections européennes répond au développement de la construction européenne, de l'ouverture croissante des économies, la multiplication des échanges culturels.

Ces facteurs rendent nécessaire la maîtrise de plusieurs langues vivantes.

Au lycée l'enseignement de l'allemand s'étend à une autre discipline non linguistique (DNL), l'histoire-géographie.

Les sections européennes doivent favoriser l'organisation d'activités culturelles et d'échanges tendant à l'acquisition approfondie de la civilisation des pays de langue allemande.

Les sections européennes permettent aux candidats d'obtenir la mention « européenne » sur leur diplôme de baccalauréat.

## Objectifs de la section européenne :

- Offrir aux élèves motivés un enseignement d'allemand renforcé et leur permettre d'utiliser cette langue comme un outil de communication en dehors du cours de langue dans le cadre de l'enseignement d'histoire-géographie.
- Profiter d'un cadre plus concret pour faciliter l'acquisition d'une langue vivante de proximité.
- Donner aux lycéens une bonne connaissance d'une culture voisine proche géographiquement.
- Permettre aux élèves d'envisager dans l'enseignement supérieur de participer aux programmes d'échanges d'étudiants avec des universités européennes, l'Allemagne, le Luxembourg, et l'Autriche en l'occurrence, pour tous types d'études.

## Les Finalités de cette section sont multiples:

- La mention européenne au baccalauréat permet de s'inscrire dans les universités allemandes, luxembourgeoises, sans passer au préalable de tests de langue souvent requis.
- Avoir suivi cet enseignement atteste d'un bon niveau de langue.
- Il s'agit d'un atout de premier choix en vue des classes préparatoires aux Grandes Ecoles ou des Instituts de Sciences Politiques, Ecoles Supérieures de Gestion, ou tous les cursus scientifiques.

Les études supérieures franco-allemandes couvrent tous les domaines d'études. L'Université Franco-Allemande basée à Sarrebruck et à Metz et l'Université du Luxembourg s'intéressent aux étudiants français.

## Les Horaires

- En seconde, 4 heures d'allemand soit 1 heure de plus que l'horaire normal et 1 heure d'histoire-géographie européenne par semaine.
- En première et terminale une heure d'allemand en plus des horaires normaux et 1 heure d'histoire européenne.

L'année de seconde est également marquée par un échange avec notre lycée partenaire de Dortmund.

**En résumé: La section européenne permet aux élèves de mieux dominer les langues vivantes à l'heure de l'Europe. C'est un premier pas vers un avenir ouvert sur un monde globalisé.**